

10° < TH < 40°

RESTAURATION PROFESSIONNELLE



PH
13.5



Les produits de la gamme **PURE** sont conçus et développés avec la volonté d'offrir aux utilisateurs le meilleur de notre savoir-faire en matière de conception environnementale.

Cette volonté s'articule autour de notre concept **CARE** :

- **Contrôle** : produit garanti Ecocert Greenlife
- **Assurance** : produit sans classement toxicologique ou à classement différencié
- **Responsable** : composants d'origine naturelle
- **Efficace** : produit haute efficacité



IDÉAL POUR
CENTRALE DOSEUSE
MASTERDOSE

DÉTERGENT LAVAGE VAISSELLE MACHINE

LIQUIDE DE LAVAGE VAISSELLE EN MACHINE ANTI CALCAIRE CONCENTRÉ

Réf 5 Litres : PURELAVAGE5

Réf 20 Litres : PURELAVAGE

Écodétergent certifié par Ecocert Greenlife



LAVE-VAISSELLE

Le **DÉTERGENT LAVAGE VAISSELLE MACHINE** de notre gamme **PURE** est un liquide de lavage spécialement conçu pour optimiser le dégraissage et le lavage de la vaisselle en machine industrielle (utiliser pour un TH de 10 à 40°). Il assure l'élimination totale des graisses et salissures de toute nature grâce à sa formule riche en agent dégraissant végétal. La dispersion rapide des graisses donne ainsi une vaisselle éclatante sans aucune trace ni voile opaque. Pour un résultat optimal, utiliser en complément l'**ADDITIF DE RINCAGE POUR LAVE-VAISSELLE** de notre gamme **PURE**.

Domaines d'application : cuisines collectives & industrielles, laboratoires agro-alimentaires, professionnels de la restauration, métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur, chocolatier...).

- ✓ TH ULTRA de 10 à 40°
- ✓ OPTIMISE LE DÉGRAISSAGE ET LE LAVAGE
- ✓ RICHE EN AGENTS SÉQUESTRANTS
- ✓ LAISSE UNE VAISSELLE ÉCLATANTE SANS TRACE



Version 4.1 applicable le 03/05/2018

DÉTERGENT LAVAGE VAISSELLE MACHINE

10° < TH < 40°

CONDITIONNEMENT

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 2 ans



Bidon 5 L



Carton 4 x 5 L



Bidon 20 L

PROPRIÉTÉS

Aspect : Liquide limpide

Couleur : Jaune clair

Densité : 1.13 ± 0,01g/cm³

Parfums disponibles : Caractéristique

pH : 13.5 ± 0,5

PH
13.5

Contient parmi d'autres composants : (Règlement CE N° 648/2004 - 907/2006) : >30% : eau ; 5-15% : hydroxyde de potassium, citrate de sodium, gluconate de sodium ; <5% : Métasilicate de sodium, agent de surface non ionique.

100 % des ingrédients sont d'origine naturelle.

Filière d'élimination : emballage vide vers la filière de recyclage plastique.

Geste éco-responsable : rincer l'emballage à la dernière utilisation.

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

Eco-conseil : pour respecter l'environnement, faites tourner votre lave-vaisselle à pleine charge, privilégiez les cycles de lavage basse température et suivez les instructions de dosage.

Conseil plus : afin de connaître le taux de calcaire dans l'eau de votre commune, vous pouvez consulter le site internet de votre prestataire de distribution d'eau potable rubrique qualité de l'eau.

MÉTHODOLOGIE



Nettoyage
manuel



💧 **Dilution :** de 0,1 % à 0,3 % (en fonction des salissures, des objets à laver, de la vitesse du convoyeur et du TH de l'eau.) : (1) Il est recommandé d'utiliser notre DÉTERGENT LAVAGE VAISSELLE MACHINE - PURE, en machine industrielle avec une centrale doseuse MasterDose à la concentration de 1 à 3 g par litre d'eau en fonction des salissures, des objets à laver, de la vitesse du convoyeur et du TH de l'eau. Ne pas utiliser de produit de vaisselle manuelle avant le passage en machine, qui pourrait provoquer une mousse excessive. En cas de lavage différé, rincer au préalable la vaisselle à l'eau claire avant de la mettre en machine, afin d'éviter un dessèchement des résidus.

RÉGLEMENTATION

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi - Usage strictement professionnel.

Écodétergent certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel Ecocert disponible sur <http://detergents.ecocert.com>.

Produit trouvant son application dans le cadre d'un protocole HACCP. Conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usages et de sécurité, veuillez-vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.